

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| 0 Réclamation | : contact@mupras.com |
| 0 Prise en charge | : pec@mupras.com |
| 0 Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

N° W21-783454

AS4691

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent(e)	Société :	
Matricule : 12069	RAM	
<input checked="" type="checkbox"/> Actif	<input type="checkbox"/> Pensionné(e)	<input type="checkbox"/> Autre :
Nom & Prénom : MSADEK HAMID		
Date de naissance : 18/04/1977		
Adresse : 57, rue 201 Hay Mly Abellah Casablanca		
Tél. : 066 04 0 16 16 Total des frais engagés : 150 Dhs		

Autorisation CNDP N° : A-A-215/2019

Cadre réservé au Médecin

Dr.Ahmed BOUTALEB
Spécialiste en Pédiatrie
283, Bd Driss El Harti,Etg 2
Tél/Fax:05.22.55.54.87-Casa

Date de consultation : **18 FEV. 2023**

Nom et prénom du malade : **MSADEK - Saïd** Age:

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : **Bronchite**

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : **Casa**

Signature de l'adhérent(e) : **MSADEK HAMID**

Le : **24 MAR. 2023**

16/04/2023

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
18 FEV. 2023	CG	1	280	INP : 0910323456 Dr. Ahmed BOUAFIA Spécialiste en Pédiatrie 283 Bd Driss El Harti, Etg 2 Tél/Fax: 0525.55.54.87 - Casab

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
Pharmacie Lahbab Comptoir S.A.N.Y. S.C.D - Casab Tél: 0525.55.54.87	18/02/23	26781

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
		EDOF 21.2.23	

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Particulier	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

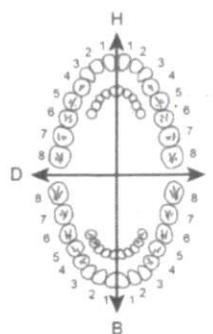
RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	INP :
				INP : []
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION



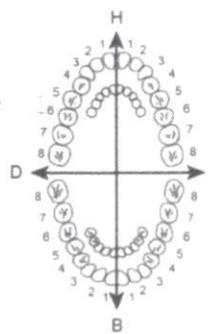
D H G B

O.D.F PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	25533412	21433552
D	00000000	00000000
B	35533411	11433553

[Création, remont, adjonction]
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession



D H G B

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur Ahmed BOUTALEB

Spécialiste en Pédiatrie

Néonatalogie, Réanimation et Urgences

Asthme de l'enfant et Allergologie

Diplômé de la Faculté de Médecine d'Amiens (France)

Ancien Médecin des Hôpitaux de France

الدكتور أحمد بوطالب
إختصاصي في أمراض الأطفال والرضيع

مرض الضيق و الحساسة

خريج كلية الطب باميزان، فرنسا

طب سایه مستشفيات فرنسا

بیوں سبھی بستیاں مرست

M. SAJERK - Sami

الدار البيضاء، في : Casablanca, le : 18 FEV. 2023

Nom

Age

Poids

81

16.50 Sulfate: 2 pulu x 3g/ x 8g
Pharmacie Lahbab
Comptoir
B.P. 283 - Casablanca - Maroc
Tél/Fax: 05.22.55.54.87

15 x 2g/ x 6g
Cyanuroledele 8.00
Rotanix
ndore
Dr. Ahmed BOUTALEB
Spécialiste en Pédiatrie
283, Bd Driss El Harti, Etg. 2
Casablanca - Maroc
Tél/Fax: 05.22.55.54.87

25.00 Rotanix
ndore
Dr. Ahmed BOUTALEB
Spécialiste en Pédiatrie
283, Bd Driss El Harti, Etg. 2
Casablanca - Maroc
Tél/Fax: 05.22.55.54.87

Dr.Ahmed BOUTALEB
Spécialiste en Pédiatrie
283 Bd Driss El Harti Etg 2
Tél/Fax:05.22.55.54.37 Casab

283- شارع ادريس الحارثي الطابق الثاني قرية الحمامعة قرب حمام النور - الدار البيضاء الهاتف الفاكس : 05 22 55 54 87

283, BD DRISS EL HARTI, 2ème étage - Cité Djemaâ - (à coté Hammam Ennour) - Casablanca - Tél. & Fax : 05 22 55 54 87

